



1 M \$ est accordé en financement pour le projet de l'École élémentaire catholique Sainte-Croix de Lafontaine

Toronto, le 12 juin 2009 – Aileen Carroll, ministre de la Culture, a annoncé ce matin l'attribution d'un million de dollars en financement au Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud pour le projet rattaché à la vieille aile de l'École élémentaire catholique Sainte-Croix de Lafontaine.

Cette annonce survient alors que le CSDCCS revendique, depuis plusieurs années déjà auprès du ministère de l'Éducation, l'autorisation pour démolir la vieille annexe de l'école, laquelle avait été interdite d'accès depuis le début des années 2000.

« Notre Conseil est extrêmement heureux de recevoir ce financement qui permettra d'assurer l'urgente remise à neuf de l'École élémentaire catholique Sainte-Croix. Nous attendons cette bonne nouvelle depuis longtemps et c'est ainsi avec enthousiasme que nous pourrons maintenant répondre aux besoins de notre communauté catholique de langue française de Lafontaine, » a affirmé Yves Lévesque, président du Conseil.

Le financement accordé permettra au Conseil d'amorcer les travaux de rénovation afin de démolir l'annexe de l'école Sainte-Croix et de restaurer la cour tout en assurant la rénovation de la façade de l'école, ce qui assurera une installation scolaire de meilleure qualité.

Le CSDCCS travaille activement sur ce dossier depuis bien des années afin d'assurer le mieux-être des élèves et du personnel et de leur faire bénéficier d'une école réaménagée selon les besoins spécifiques de la communauté.

Le Conseil entamera prochainement les démarches de planification qui donneront suite aux différentes approbations nécessaires dans le but d'accorder les contrats pour l'exécution des travaux. Un calendrier des activités entourant ces travaux sera par ailleurs développé en partenariat avec l'école.



-30-

Pour renseignements :

Mikale-Andrée Joly

Directrice des communications stratégiques

Tél : 416 397-6564, poste 3130

Courriel : mjoly@csdccc.edu.on.ca